

Réunion entre les partenaires sociaux et les membres du gouvernement au sujet du statut unique

Pas d'accord trouvé

La proposition faite par le gouvernement concernant le statut unique n'a pas mis les partenaires sociaux d'accord. Pourtant, les membres du gouvernement restent optimistes.

■ Gouvernement, patronat et syndicats n'ont pas réussi à se mettre d'accord hier sur les modalités de l'introduction d'un statut unique pour les ouvriers et les employés au Luxembourg. Les discussions ont duré quatre heures et demie, mais force est de constater que les positions sont moins radicales que lors de la dernière réunion en décembre.

Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, et François Biltgen, ministre de l'Emploi, ont présenté hier l'avant-projet du gouvernement, long de 31 pages et intitulé «Vers un statut unique».

«Cette réforme vaut la peine de mettre les bouchées doubles pour trouver un accord. J'ai constaté que les positions se sont assouplies. Il y a eu des remarques constructives et nous allons essayer d'en tenir compte», explique Mars Di Bartolomeo.

En clair, les deux ministres vont faire un rapport aux autres membres du gouvernement et élaborer un projet de loi qui tiendra compte au maximum des objections faites par les uns et les autres.

Car les positions divergent. Pour l'OGB-L, les propositions du gouvernement sont acceptables, le LCGB n'est pas d'accord avec les paiements des heures supplémentaires et le patronat refuse les propositions faites. Romain Schmit, directeur de la



Les négociations avancent même si aucun accord n'a pu être trouvé pour l'instant. L'ambiance en tout cas était moins tendue que lors de la dernière réunion en décembre.

(Photo: Serge Waldbillig)

fédération des artisans, analyse: «Le patronat ne peut pas accepter cette proposition. Le gouvernement a pris note de nos doléances. Maintenant nous sommes impatients de voir comment ils vont intégrer nos remarques dans le projet de loi. Ce qui nous dérange c'est le paiement des heures supplémentaires qui devraient s'élever à 50 % du tarif horaire. Ceci constitue une charge insupportable pour les petites entreprises.» Même son de cloche à la

confédération luxembourgeoise du commerce. Selon les responsables de la clc, toutes les mesures proposées par le gouvernement pénalisent les entreprises et ignorent le fait que les travailleurs ont également une responsabilité en matière de réduction de l'absentéisme et des coûts qui en découlent. Tout en rappelant son attachement à la création d'un statut innovant des travailleurs, et en offrant sa collaboration dans la recherche d'une solution équitable qui respecte

les engagements pris dans la réunion de coordination tripartite, la clc a clairement fait savoir que sous les conditions actuelles, elle n'est pas en mesure de donner son accord.

François Biltgen explique la démarche à suivre. «Il ne faut pas brûler les étapes. Nous avons fait des propositions, il y a eu des remarques et des objections. Nous allons étudier le tout et en discuter vendredi, lors du Conseil de gouvernement.»

■ Marc Vanacker